

CRÉATEUR  
D'INNOVATIONS  
SOCIALES

Lutte à la pauvreté,  
bâtir avec les jeunes un futur désirable

Avis RCJEQ -Projet de loi PL71



## Table des matières

Introduction.....	3
Lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale en bâtissant avec les jeunes un futur désirable	3
Le Réseau des Carrefours jeunesse- emploi du Québec, un partenaire gagnant pour la jeunesse.....	5
Une mission ayant en son cœur les jeunes .....	5
Un accompagnement diversifié pour répondre aux besoins.....	5
Les Carrefours jeunesse-emploi, la porte d'entrée des jeunes.....	6
Des acteurs présents dans leur communauté .....	6
Un accompagnement universel, par et pour les jeunes .....	6
Portrait d'une jeunesse plurielle et en mouvement, .....	8
Santé mentale .....	8
Accès aux services de santé.....	10
Éducation - Décrochage scolaire.....	10
Éducation - Jeunes DPJ .....	11
Emploi - Chômage .....	12
Immigration - Demandeurs d'asile .....	12
Accès au logement - une génération sacrifiée .....	13
Insécurité alimentaire .....	14
Implication des jeunes dans leur communauté.....	15
Innover pour mettre les jeunes en action .....	16
Initiative : Plateau de travail et d'exploration .....	16
Initiative : Aire Ouverte.....	17
Initiative : Entreprise école.....	17
Initiative Intervention par la nature et l'aventure (INA).....	18
Initiative : La mobilité comme facteur de changement.....	18
Initiative : Réduire les contraintes familiales .....	19
Initiative : Rejoindre les jeunes en situation NEEF .....	20
Initiative : Ecole au CJE .....	21
Initiative : Vivre sa citoyenneté culturelle et se professionnaliser .....	21
Initiative : Transition à la vie adulte.....	22
Initiative : Diversité et inclusion .....	22



Initiative : Intervenant <i>gamer</i> .....	23
Initiative : MaVoixCompte, donner la parole et le pouvoir aux jeunes .....	23
Projet de société : Carrefour JEunesse .....	24
Le rapport des jeunes à l'aide sociale .....	25
Projet de loi 71 : des avancées concrètes pour les jeunes du Québec .....	28
Recommand'actions .....	31
Veiller à ce que les jeunes ayant une expérience vécue de la pauvreté soient au centre de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation des politiques mises en place. ....	31
Agir en prévention pour briser les cercles de pauvreté .....	31
Favoriser la réussite éducative .....	31
Moderniser les services publics d'emploi en faveur des jeunes .....	31
Évaluer, documenter et traduire la recherche en action .....	33
Poursuivre les réflexions sur le revenu de base .....	33
Accompagner les demandeurs d'asile .....	34
Tester des approches innovantes, multiplier les projets pilotes .....	34
Favoriser la participation sociale .....	34
Assurer la continuité, la complémentarité et la transversalité des services dans les réseaux régionaux.....	35
Sécuriser les parcours et rendre l'insertion en emploi attractive .....	35
Sources .....	36
ANNEXE : Napperon Carrefour JEunesse .....	37



## Introduction

# Lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale en bâtissant avec les jeunes un futur désirable

*"Je suis reconnaissante pour tout le soutien, l'accompagnement et l'aide que j'ai reçus. En franchissant pour la première fois le seuil du CJE, ma propre existence ne me donnait plus envie. Aujourd'hui, je suis une femme forte, indépendante et accomplie, et rien ni personne ne peut arrêter le feu qui brûle en moi."*  
Emmanuelle Nadeau – Lauréate du prix Persévérance jeunesse 2023.

Comme Emmanuelle, chaque année, plus de 150 000 jeunes franchissent la porte de leur CJE en quête d'accompagnement et d'un avenir meilleur. Ils sont nombreux à n'avoir ni filet social, ni moyens suffisants pour poursuivre leurs études, trouver un emploi ou simplement s'épanouir. Le parcours de beaucoup d'entre eux est semé d'embûches, et les CJE sont souvent leur dernier recours. C'est alors pour permettre à tous d'être accompagnés que nous vous partageons nos réflexions dans ce mémoire.

Ce dernier s'appuie sur nos données, nos expériences, une recension des écrits, le partage des récits des jeunes et des intervenants ainsi que nos interactions avec de nombreux partenaires. Nous le soumettons de même que notre offre de collaboration afin que tous les jeunes puissent développer leur plein potentiel et participer pleinement à façonner à leur image cette aventure unique qu'est le Québec.

Nous vous présentons un portrait d'une jeunesse québécoise plurielle en mettant en exergue les facteurs de risque de tomber dans le cercle vicieux de la pauvreté ainsi que leurs perceptions de l'aide sociale. Nous vous partageons un ensemble d'approches innovantes à essayer pour rejoindre les jeunes et lutter contre la pauvreté. Nous soulignons également les multiples avancés que ce projet de loi aurait pour les jeunes en situation de vulnérabilités. Enfin, nous vous proposons des pistes de réflexion et d'action pour que chaque jeune, peu importe son histoire personnelle, puisse développer son plein potentiel. Nous avons au Québec, avec les CJE, un réseau unique de 110 organismes communautaires, présents dans toutes les circonscriptions, ancrés sur leurs territoires et au plus près des besoins des jeunes. Il est indispensable de s'appuyer sur ce réseau unique au monde pour faire du Québec une référence dans l'accompagnement des jeunes et dans la lutte à l'exclusion sociale.

Nous tenons aussi à remercier la ministre Chantal Rouleau d'avoir l'audace de moderniser et simplifier une loi qui n'a pas connu de modifications majeures depuis 20 ans quand bien même elle a un impact concret sur des milliers de nos concitoyens et concitoyennes. Nous soulignons également la vaste consultation, les milliers de personnes et d'organismes rencontrés lors de l'élaboration du Plan de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale dont ce projet de loi est un jalon majeur.

Pour un Québec sans pauvreté, nous nous devons d'aborder collectivement la racine des enjeux. Ainsi comme le mentionne la [Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale](#), nos actions doivent permettre d'**intervenir à la fois sur les causes et sur les conséquences de la pauvreté et de l'exclusion sociale** pour que chaque personne puisse disposer du soutien et de l'appui que nécessite sa situation afin qu'elle puisse elle-même cheminer vers l'atteinte de son autonomie et participer activement à la vie sociale et au progrès collectif.

**Dans une société qui a besoin des talents de tous, la pauvreté est plus qu'un drame individuel, c'est une responsabilité collective.** Cette responsabilité impose de comprendre la réalité de la pauvreté au Québec,



notamment des jeunes, mais aussi les leviers disponibles pour s'en sortir.

Même si la pauvreté est une réalité multidimensionnelle, sa dimension économique est incontournable. Toutefois, **il faut renverser la vision commune de la pauvreté envisagée uniquement sous le prisme du manque de revenu, pour la considérer comme un manque de *capabilités*. Nous proposons de voir le développement comme une extension des libertés, autrement dit une extension des possibilités que le jeune a de choisir la vie qu'il souhaite mener.**

Nous sommes reconnaissants d'avoir hérité d'un État providence et **nous devons bâtir pour le 21<sup>e</sup> siècle un projet pour la dignité, l'émancipation et l'espérance des jeunes.** Nous devons embrasser trois principes : **la prévention, qui attaque les inégalités** avant qu'il ne soit trop tard, car c'est tout à la fois plus efficace et plus juste, **l'universalité**, qui donne les mêmes droits à chacun et favorise l'égalité des chances et l'inclusion, c'est aussi éliminer les obstacles discriminatoires fondés notamment sur le sexe, l'ethnie, les capacités, l'orientation sexuelle ou l'expression et l'identité de genre, parce que c'est le seul moyen de rebâtir la confiance dans notre système, et enfin **la dignité par l'accompagnement**, le travail, la formation et la participation sociale.

Les jeunes du Québec sont nombreux à croire qu'ils ou elles font partie de la dernière génération à vivre confortablement et à se sentir impuissants face aux problèmes de la société. **Développer la prévention et l'investissement social, c'est ainsi redonner confiance et espoir et c'est refuser que les enfants pauvres d'aujourd'hui soient les adultes pauvres de demain.**

Faisons le choix d'un Québec inclusif, ouvert à la mobilité sociale, favorisant le travail, la formation, l'engagement, la coopération solidaire sur la compétition solitaire. Refusons l'exclusion des services, intégrons les parcours de vie, prévenons les ruptures, offrons un accompagnement universel vers l'autonomie sociale.

Rejoindre les jeunes éloignés du marché du travail nécessite du temps, des approches créatives et un lien de confiance. Pour y arriver, il faut prendre le virage proposé par le RCJÉQ. Ce virage se déploie dans le projet Carrefour JEunesse, une approche visionnaire pour l'avenir des jeunes qui mise sur le caractère universel, généraliste et polyvalent des CJE.

En dehors de la partisanerie, nous sommes convaincus que tous·tes les député·e·s peuvent s'unir pour signaler l'importance d'offrir le meilleur soutien à tous les jeunes pour que chacun puisse devenir qui il est. Face aux changements climatiques et la révolution induite par l'intelligence artificielle, nous avons besoin d'approches nouvelles et adaptées pour relever les défis contemporains.

Rudy Humbert

Directeur général du RCJÉQ



# Les CJE : Un soutien clé pour les jeunes et leur avenir

## Le Réseau des Carrefours jeunesse-emploi du Québec, un partenaire gagnant pour la jeunesse

### Une mission ayant en son cœur les jeunes

Le Réseau des Carrefours jeunesse-emploi du Québec (RCJEQ) est une structure unique qui regroupe plus de 90 organismes à travers la province. Depuis sa création en 1995, le réseau s'est imposé comme un acteur clé dans l'accompagnement des jeunes vers leur insertion sociale, professionnelle et économique. Présents dans toutes les régions du Québec, les CJE jouent un rôle de pivot en offrant des services variés, adaptés aux besoins spécifiques des jeunes de 14 à 35 ans.

Ce réseau repose sur une approche de proximité, fondée sur la confiance et la collaboration, ce qui permet d'établir un contact privilégié avec la jeunesse québécoise. Chaque CJE, ancré dans son milieu, collabore avec des partenaires locaux et régionaux afin de maximiser son impact.

Le RCJEQ met à disposition des CJE un éventail d'outils et de services pour répondre aux besoins des jeunes. En effet, les CJE travaillent à développer les compétences de base, comme l'autonomie, la gestion du budget ou la confiance en soi, et offrent un accompagnement personnalisé pour que chaque jeune puisse définir un projet de vie, qu'il soit scolaire, professionnel ou personnel. Ces services sont offerts dans une approche globale qui tient compte des réalités sociales et économiques des jeunes.

### Un accompagnement diversifié pour répondre aux besoins

Les Carrefours jeunesse-emploi constituent un réseau d'organismes spécialisés dans l'accompagnement du développement du plein potentiel des jeunes âgés de 14 à 35 ans. On retrouve donc toute une gamme d'expertise pour soutenir les jeunes en matière d'emploi, de formation et de développement personnel, par des services en orientation, en employabilité et en développement de compétences personnalisées.

De plus, les CJE déploient le programme Créneau carrefour jeunesse coconstruite entre le RCJEQ et le Secrétariat à la jeunesse (SAJ). Il s'adresse aux jeunes de 15 à 35 ans et vise à favoriser la persévérance scolaire, l'autonomie personnelle et sociale ainsi que la participation à des projets d'entrepreneuriat, de bénévolat et de volontariat et de favoriser la présence des jeunes sur les lieux décisionnels.



# Les Carrefours jeunesse-emploi, la porte d'entrée des jeunes

## Des acteurs présents dans leur communauté

Les CJE offrent une approche basée sur l'écoute et la compréhension des besoins de chaque jeune. Ils ne se contentent pas de fournir des conseils sur la recherche d'emploi; ils proposent une gamme de services qui incluent l'aide à la formation, l'acquisition de compétences de vie, et même l'accompagnement dans des projets de bénévolat ou de développement personnel. Ce soutien est particulièrement important pour les jeunes en situation de vulnérabilité qui peuvent être confrontés à des barrières sociales ou économiques significatives.

L'un des aspects distinctifs des CJE est leur capacité à adapter leurs services aux réalités locales. Chaque CJE développe des initiatives en fonction des besoins spécifiques de la jeunesse de sa région, que ce soit en milieu urbain ou rural. Grâce à cette flexibilité, les CJE contribuent à réduire les disparités en matière d'accès aux services pour les jeunes du Québec.

L'OCDE affirme également que « les carrefours jeunesse-emploi sont bien organisés et offrent divers programmes pour aider les jeunes. Ils occupent également une place de choix pour aider les employeurs locaux, les conseils sectoriels et la Commission des partenaires du marché du travail à soutenir les jeunes à « risque », de différentes façons et à encourager les décrocheurs sans titre de compétences à terminer leurs études ».<sup>1</sup> Cette reconnaissance de l'action spécifique des CJE par l'OCDE témoigne du sérieux, de la crédibilité et de la nécessité de continuer à offrir les services des CJE aux jeunes du Québec

## Un accompagnement universel, par et pour les jeunes

Ce sont plus de 150 000 jeunes chaque année qui font confiance à leurs CJE. Les CJE se distinguent par leur approche d'accompagnement universel, accessible à tous les jeunes de 14 à 35 ans, sans égard à leur parcours ou à leur situation personnelle. Cet accompagnement est fondé sur une approche par, pour et avec les jeunes, où les services sont conçus en fonction des besoins spécifiques de cette génération et souvent coconstruits avec eux. Les jeunes sont au cœur du processus, bénéficiant d'un soutien personnalisé, tout en étant acteurs de leur propre cheminement. Que ce soit pour les aider à intégrer le marché du travail, reprendre leurs études, développer des projets entrepreneuriaux ou surmonter des défis personnels, les CJE offrent un environnement inclusif et accueillant. Cette approche favorise non seulement l'autonomisation des jeunes, mais aussi la création d'un réseau de pairs et de mentors, où les jeunes s'inspirent et s'entraident pour relever ensemble les défis de la vie

---

<sup>1</sup> Stratégies d'emploi et de compétences au Canada, OCDE, 2014



socioprofessionnelle.

Il y a 110 CJE dans les 17 régions du Québec bénéficiant du soutien de plus de 1700 professionnels. Ils cumulent plusieurs années d'une riche expertise pour accompagner annuellement des dizaines de milliers de jeunes dans des enjeux d'orientation, formation, qualification et requalification, référencement aux ressources pertinentes et élaboration de projets bénéfiques pour le jeune et sa communauté.

Les CJE ont été impulsés par nos communautés et en 1995 par le premier ministre Jacques Parizeau :

*« Ces Carrefours seront des guichets uniques de référence pour les jeunes qui veulent intégrer ou réintégrer le marché du travail.*

*Ils devront s'adresser sans distinction à tous les jeunes, quel que soit leur statut social ou économique, qu'ils soient détenteurs d'un diplôme universitaire ou qu'ils aient quitté l'école avant l'obtention de leur diplôme d'études secondaires, qu'ils soient travailleurs en quête de formation, inscrits à l'assurance-chômage ou à l'aide sociale, ou sans aucun revenu. (...)*

*Il faut bien comprendre qu'un Carrefour jeunesse-emploi ne sera ni un service ni un programme gouvernemental, mais il se servira de tous les programmes disponibles. (...)*

*Je pense que c'est une contribution dans le monde aussi complexe que nous avons développé. Dans le monde d'une complexité infinie que le chevauchement des gouvernements a créé, je pense que c'est un service à rendre à toute la société en général, puis aux jeunes en particulier ».*

Jacques Parizeau, premier ministre, Assemblée nationale du Québec, 27 avril 1995







# Portrait d'une jeunesse plurielle et en mouvement,

La jeunesse québécoise traverse une période de transition marquée par des défis économiques, sociaux, écologiques, technologiques et personnels qui ont un impact direct sur leur parcours vers l'autonomie. En tenant compte des réalités multiples auxquelles les jeunes sont confrontés, il apparaît que les besoins varient grandement selon leur contexte familial, géographique et socio-économique. Il s'agit alors de mieux comprendre la situation des jeunes en lien avec l'assistance sociale et de s'interroger sur les déterminants de la pauvreté.

## Santé mentale

La santé mentale des jeunes Québécois est un enjeu de plus en plus préoccupant, notamment en raison des répercussions de la pandémie de COVID-19 et de la situation environnementale.

**En effet, près de 40 % des jeunes adultes québécois ont rapporté avoir ressenti des symptômes d'anxiété et de dépression au cours des 12 derniers mois, selon l'INSPQ.**

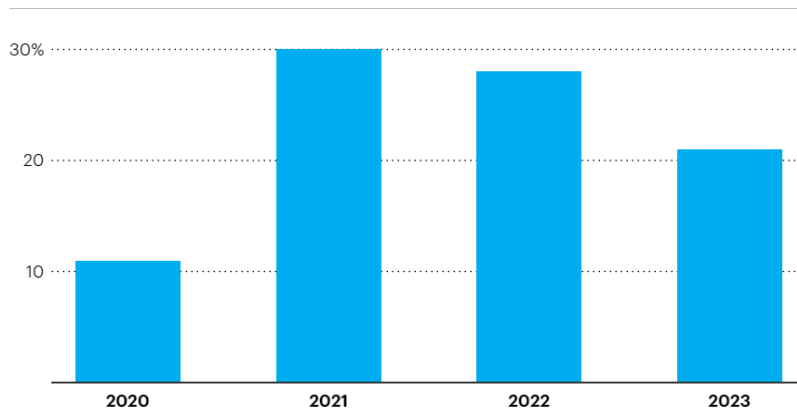
**Les conclusions de l'enquête du *Journal of Climate Change and Health*, nous enseignent qu'un peu moins de la moitié des jeunes âgés de 16 à 25 ans interrogés considère qu'il n'y a plus d'espoir pour l'humanité.**

**Également, les jeunes Canadiens semblent plus anxieux que jamais face à l'avenir de la planète, au point où du tiers d'entre eux hésitent maintenant à avoir des enfants.**

**Dans l'enquête sur la santé psychologique des 12-25 ans réalisée par l'Université de Sherbrooke et le Gouvernement du Québec en janvier 2023, 24% des répondants ont eu des idées noires au cours des deux dernières semaines (c.-à-d. qu'ils ont pensé qu'ils seraient mieux morts ou ont pensé à se faire du mal).**

### Une lente guérison

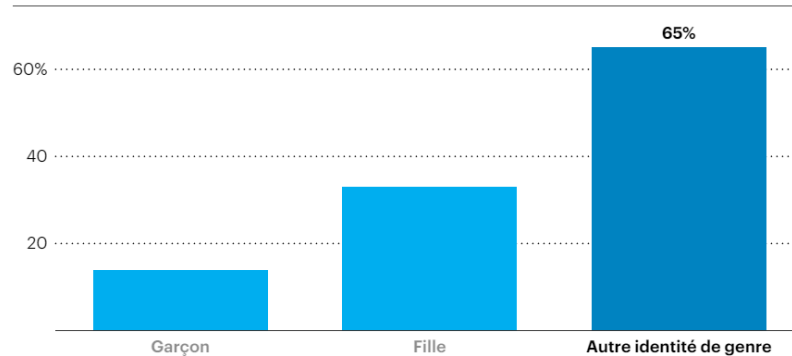
Proportion des jeunes à la santé mentale « passable » ou « mauvaise »



Graphique : Le Devoir • Source : Université de Sherbrooke et CIUSSS de l'Estrie – CHUS

### Les idées noires prennent racine chez les jeunes au secondaire

Ceux et celles qui ont pensé à se faire du mal ou qu'ils seraient mieux morts au cours des deux dernières semaines



Graphique : Le Devoir • Source : Université de Sherbrooke et CIUSSS de l'Estrie – CHUS



Selon le rapport publié par l'INSPQ en mars 2023 sur *Les impacts de la pandémie de COVID-19 chez les jeunes de 14 à 17 ans du Québec*, nous pouvons observer que :

- **14 %** des jeunes répondants présentaient un niveau de détresse psychologique élevé.
- **Près de la moitié** étaient préoccupés par leur avenir scolaire et professionnel.
- **Plus du tiers** déclaraient du retard dans leurs études, une démotivation et de moins bons résultats scolaires.

Face à ces défis, les Carrefours jeunesse-emploi (CJE) jouent un rôle essentiel dans le soutien des jeunes en matière de santé mentale. En offrant des ateliers de gestion du stress, des activités de sensibilisation et un accompagnement personnalisé, les CJE permettent aux jeunes de trouver des solutions adaptées à leur réalité. Leur capacité à orienter rapidement les jeunes vers des ressources spécialisées est cruciale pour répondre à leurs besoins pressants.

D'après Léger, et *The Anxious Generation* par Jonathan Haidt sur, les 10 dernières années :

+	Anxiété	+134%
+	Dépression	+106%
+	Détresse psychologique	+64%
+	Se sentent plus seuls	+40%
-	Bonne santé mentale	-29%
-	Sommeil	45% ont moins de 7h
-	D'amis proches	-13%
-	Temps avec les amis	-80 min/jour
-	Satisfait d'eux-mêmes	-16%
+	Hospitalisation	+60%
+	Automutilation	+118%
+	Suicide	+129%



## Accès aux services de santé

Les services de soutien psychologique pour les jeunes ne répondent pas toujours à la demande, créant ainsi un fossé entre les besoins croissants et les ressources disponibles. Près de **20 %** des jeunes âgés de 15 à 29 ans au Québec ont déclaré avoir eu besoin de consulter un professionnel de la santé mentale sans toutefois y avoir accès.<sup>2</sup>

*« En 2020, il fallait alors entre 6 et 24 mois pour voir un professionnel du réseau public, selon les cas. Un an et demi plus tard, la situation ne s'est pas améliorée. À l'échelle provinciale, la liste est même un peu plus longue. S'ils étaient environ 16 000 à attendre un suivi en santé mentale à l'automne 2020, ils étaient un peu plus de 19 000 au 2 avril 2022, selon des données du ministère de la Santé et des services sociaux (MSSS) ».*

## Éducation - Décrochage scolaire

**Le taux de décrochage au Québec se situe à 13,5%, ce qui correspond à environ 10 000 élèves chaque année qui quittent l'école sans diplôme, selon les dernières données du ministère de l'Éducation.**

*« C'est une problématique aux conséquences financières significatives, évaluées à environ 19 104 \$ par an par décrocheur au Canada, en raison de la perte de revenu, des coûts sociaux et des dépenses de soins de santé. Les élèves qui quittent l'école sans diplôme ni qualification présentent souvent des profils atypiques et des besoins spécifiques : il s'agit d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA), en grand retard scolaire, issus de milieux défavorisés, de l'immigration, des communautés autochtones. » (AMASQ)*

Dans l'enquête sur la santé psychologique des 12-25 ans auprès de 15 154 répondants réalisés par l'Université de Sherbrooke et le Gouvernement du Québec en janvier 2023, on remarque que :

- **23%** des répondants ont un faible attrait pour l'école
- **61%** des répondants travaillent, dont **24%** à raison de plus de 15 h/semaine

De nombreux jeunes continuent de peiner à réintégrer le système éducatif traditionnel. Les Carrefours jeunesse-emploi offrent un refuge pour ces jeunes en difficulté scolaire. À travers leurs divers programmes, les CJE accueillent les jeunes décrocheurs et leur fournissent un accompagnement personnalisé qui va au-delà de l'orientation scolaire classique. Le programme « École au CJE », par exemple, permet à des jeunes ayant quitté l'école de réintégrer un parcours d'apprentissage adapté à leur rythme, tout en bénéficiant du soutien de professionnels dévoués. Les CJE collaborent également avec des écoles et des centres de formation pour offrir des alternatives, telles que des formations professionnelles ou des parcours d'insertion socioprofessionnelle. Cela leur permet de retrouver confiance en eux, tout en

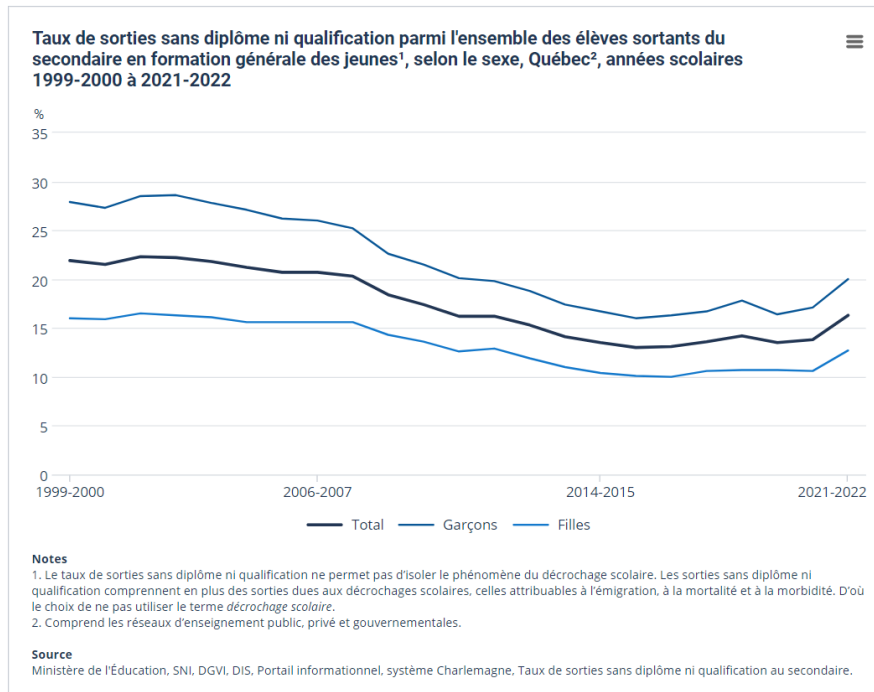
---

<sup>2</sup> Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2023*



acquérant des compétences valorisées sur le marché du travail.

En misant sur des approches individualisées et en tenant compte des obstacles personnels de chaque jeune, les CJE agissent comme des catalyseurs de réengagement scolaire. Ils jouent un rôle crucial pour prévenir le décrochage scolaire et soutenir les jeunes en quête de solutions concrètes pour réussir leur parcours éducatif.



## Éducation – Jeunes DPJ

Selon une récente étude de la Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables de l'École nationale d'administration publique (ENAP), **17 % des jeunes de la DPJ suivis dans le cadre de ce projet avaient atteint le niveau scolaire qui correspondait à leur âge, soit la cinquième secondaire, comparativement à 75 % des jeunes Québécois du même âge.**

- **Un jeune adulte sur trois a vécu en situation d'itinérance une fois « libéré » par la Direction de la protection de la jeunesse.**
- Selon le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), la DPJ avait plus de 6800 jeunes de 16 et 17 ans sous sa responsabilité en 2021-2022.
- Parmi les jeunes adultes qui se retrouvent en situation d'itinérance, **plus du tiers** ont rapporté un épisode d'errance de plus d'un mois, révèle le rapport de la Commission Laurent sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse.
- Dans les maisons d'hébergement pour itinérants, **la moitié** des jeunes qui cognent aux portes sont des ex-enfants de la DPJ.



## Emploi - Chômage

**Le marché du travail se resserre. Les jeunes diplômés et nouveaux immigrants en souffrent particulièrement, avec des taux de chômage de 14,5% et 12,3% respectivement en août, soit plus du double du taux national au Québec à 5,7% .**

Selon Statistiques Canada, dans le cas des étudiants retournant aux études, qui sont compris dans la tranche des 15 à 24 ans, le taux de chômage s'est établi à **15,9 %** en juin 2024, une hausse de 3,8 % par rapport à l'an dernier.

Au cours de la dernière année, le marché du travail a connu une transformation importante. Plutôt que de parler de pénurie de main-d'œuvre de manière générale, il est désormais plus juste de la qualifier de sectorielle, touchant certains domaines de façon plus marquée. Par exemple, **il y a un an et demi, le nombre de postes vacants dépassait celui des personnes en chômage. Aujourd'hui, cette tendance s'est inversée, avec plus de deux personnes en chômage pour chaque poste vacant.** Cette évolution rapide illustre les changements structurels récents du marché du travail.

Face à cette situation alarmante, il est impératif de développer une offre de services spécifique pour les jeunes, répondant à leurs besoins particuliers et aspirations véritables. Il s'agit d'une urgence sociale qui nécessite une action immédiate et concertée.

**En effet, la particularité de ce ralentissement économique c'est que les jeunes sont touchés de façon disproportionnée, 80% des emplois perdus l'ont été chez la jeune génération.**

On note aussi un enjeu de qualité d'emploi et de précarisation. Le salaire horaire moyen en 2022 au Québec s'établissait à 30,96 \$, selon l'Institut de la statistique du Québec. Au deuxième trimestre de 2023, le salaire horaire moyen de plus de 80 % des postes vacants était plus faible que la moyenne dans l'ensemble du Québec.

## Immigration - Demandeurs d'asile

Les jeunes immigrants récemment débarqués au Canada ont aussi plus de difficultés à trouver un travail. Le taux de chômage des immigrants arrivés au pays il y a cinq ans ou moins était de 12,3% en août, alors qu'il était de 9,2% à la même période l'an dernier.

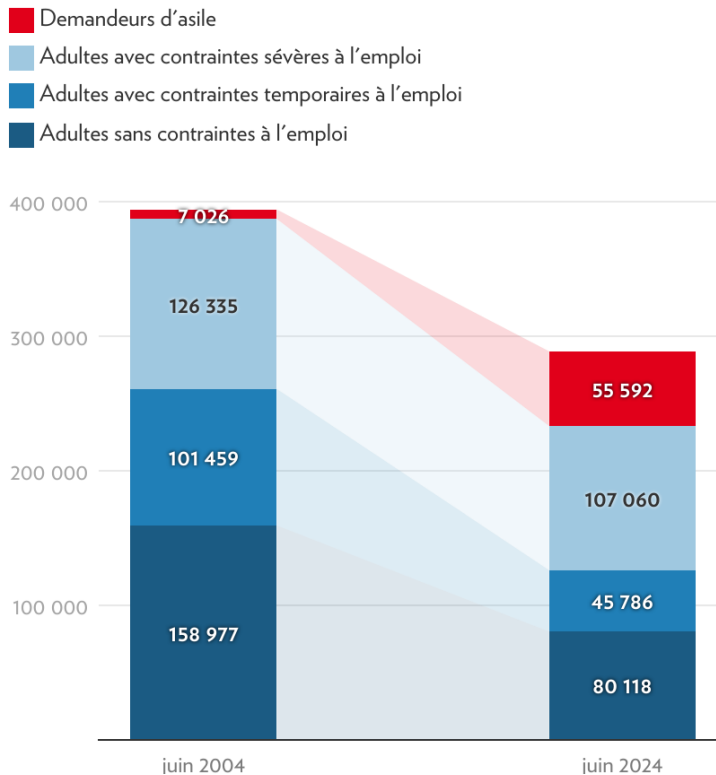
« L'économie ralentit et les employeurs ont ralenti leur rythme d'embauche. Ça affecte surtout les immigrants récents et les jeunes. Ils sont les plus sensibles à être victimes d'un ralentissement économique », explique Simon Savard, économiste principal à l'Institut du Québec.

L'immigration joue un rôle déterminant dans l'offre de main-d'œuvre au Canada depuis de nombreuses années, écrit Statistique Canada. Au cours des années 2010, plus des quatre cinquièmes de la croissance de la population active du Canada provenaient de l'immigration.



De plus, d'après de nouveaux calculs de Statistique Canada, le Québec compte 151 000 demandeurs d'asile, essentiellement des jeunes, au deuxième trimestre 2024. Les barrières dans l'accès aux services qu'ils rencontrent impactent les programmes de l'assistance sociale.

## Prestataires d'assistance sociale au Québec



Source : ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale



## Accès au logement - une génération sacrifiée

En 2019, le prix médian d'une maison unifamiliale au Québec était de 265 000\$. En avril 2024, il était de 540 800\$. Le double, rien de moins

L'accès au logement pour les jeunes au Québec est de plus en plus complexe, notamment en raison de la crise du logement qui exacerbe les inégalités.

Dans tous les centres urbains, sans exception, le taux d'inoccupation est inférieur à 2 %. Rappelons que l'on considère généralement qu'un marché locatif est équilibré lorsque son taux d'inoccupation avoisine les 3 %. Ainsi, il y a pénurie de logements locatifs dans toutes les régions.



Les jeunes en début de carrière ou encore en formation sont particulièrement vulnérables à cette situation. Le taux de pauvreté chez les jeunes adultes âgés de 18 à 24 ans était de 14,0 % en 2020, en baisse par rapport à cinq ans plus tôt (20,9 %). Toutefois, il était le plus élevé parmi tous les groupes d'âge, ce qui rend compte de la proportion record de jeunes adultes vivant seuls. Ces difficultés peuvent pousser les jeunes à accepter des conditions de logement précaires, voire insalubres, ou à dépendre de solutions temporaires telles que le *couchsurfing* ou les hébergements d'urgence.

Dans ce contexte, les CJE jouent un rôle d'accompagnement important. Grâce à leurs réseaux de partenaires, ils peuvent orienter les jeunes vers des ressources d'aide au logement et des programmes communautaires. De plus, les CJE offrent souvent des formations en gestion financière, afin de permettre aux jeunes de mieux gérer leur budget et ainsi de se stabiliser dans un logement adéquat.

## Insécurité alimentaire

L'insécurité alimentaire touche un nombre croissant de jeunes au Québec. Par exemple, le plus récent sondage de l'INSPQ indique que les jeunes adultes semblent davantage affectés par le phénomène que les personnes plus âgées. **Chez les 18-24 ans, quatre personnes sur dix vivent dans un ménage souffrant d'insécurité alimentaire.**



L'insécurité sévère générale a particulièrement augmenté, passant de 8 % en 2020 à 14 % en 2023. Chez les 18-34 ans, 25 % se retrouvent dans un tel état extrême, tandis que 48 % des membres de ce groupe vivent de l'insécurité.

Les répercussions de l'insécurité alimentaire sur la santé physique et mentale des jeunes sont nombreuses. Le manque de nourriture adéquate affecte non seulement leur bien-être général, mais aussi leur capacité à se concentrer, à étudier et à maintenir un emploi. De plus, les jeunes faisant face à cette insécurité alimentaire se retrouvent souvent dans un cercle vicieux, où la malnutrition aggrave les difficultés psychologiques, souvent déjà présentes.



## Implication des jeunes dans leur communauté

Pour la 1<sup>re</sup> fois au Québec en 2022, **moins de la moitié des jeunes de 18-24 ans ont voté aux dernières élections générales**. Une tendance à la hausse qui s'observe d'élection en élection, autant au Québec qu'au Canada, et même dans toutes les démocraties occidentales. Bien qu'un nombre croissant de jeunes soient en rupture avec les institutions, ils sont loin de se désintéresser de « la chose publique ». En effet, ils sont nombreux à militer pour l'environnement et pour une plus grande justice sociale, et à donner une voix forte aux organisations de la société civile pour transformer notre monde.

Quelques statistiques du Portrait des jeunes canadiens publié par Statistiques Canada en 2019 :

- **67 %** des jeunes de 15 à 30 ans sont membres d'un groupe, d'une organisation ou d'une association, comparativement à 65 % de la population canadienne en général.
- **48 %** des jeunes de 15 à 30 ans font du bénévolat.

Toutefois, le cynisme et le décrochage civique sont palpables quand :

- **Un peu moins de la moitié des jeunes âgés de 16 à 25 ans considèrent qu'il n'y a plus d'espoir pour l'humanité**
- Les jeunes Canadiens semblent plus anxieux que jamais face à l'avenir de la planète, au point où plus **du tiers d'entre eux hésitent maintenant à avoir des enfants**

Comment alors mettre en mouvement vers l'emploi, les études ou l'engagement quand celles et ceux censés bâtir l'avenir n'y croient plus ?





# Innover pour mettre les jeunes en action

Rejoindre les jeunes éloignés du marché du travail nécessite du temps, des approches créatives et l'établissement précieux d'un lien de confiance. Nous vous proposons quelques avenues audacieuses qui devraient être essayées pour offrir aux jeunes des dispositifs d'accompagnement qui nous permettent de les rejoindre et de les mettre en mouvement. Il s'agit aussi de mettre de l'avant la passion, le professionnalisme et l'ingéniosité des intervenants et intervenantes des carrefours jeunesse-emploi à travers le Québec en jetant la lumière sur leurs expertises et les approches novatrices et diversifiées.

## Initiative : Plateau de travail et d'exploration

Le projet Mon Bouleau du CJE Iberville / St-Jean, c'est réaliser des objets en bois de tes propres mains et à l'aide d'outils appropriés, pour découvrir la magie de l'ébénisterie. Les jeunes se surprennent à réussir par eux-mêmes à fabriquer des meubles, des objets du quotidien et pleins d'autres choses!

À travers un travail concret, rémunéré, au sein de nos ateliers, les jeunes apprennent à comprendre et à dépasser leurs difficultés sur le marché du travail, mais surtout à avoir confiance en leurs capacités. Au terme du projet, ils sont prêts à offrir fièrement leurs compétences aux employeurs.



À Place à l'Emploi / CJE Longueuil, on offre une approche résolument expérientielle avec des plateaux d'explorations professionnelles. Comme les **Ateliers d'écoconception** qui permettent de découvrir les métiers de peintre, artisan récupérateur, maroquinier, entrepreneur en économie circulaire, et tout métier relié à la réutilisation des matériaux ou à la revalorisation de meubles. Le **Laboratoire de robots à commandes numériques** permet quant à lui de se familiariser avec la programmation des machines pour que les jeunes transforment leurs idées en nouveaux produits et découvre les métiers liés aux nouvelles technologies numériques et informatiques.



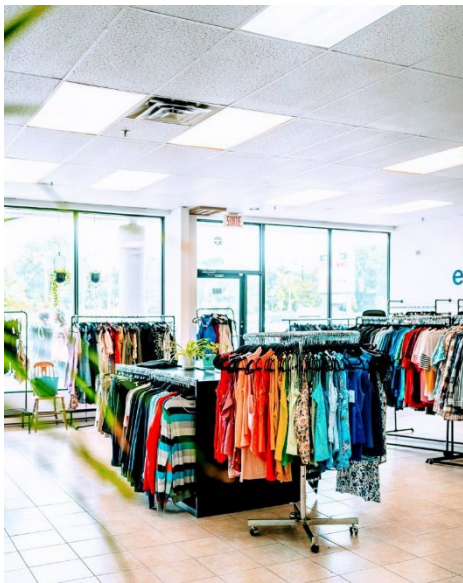
## Initiative : Aire Ouverte

Aire ouverte, ce sont des services en santé gratuits et exclusivement destinés aux 12-25 ans. Grâce à un partenariat avec entre les CJE et les CISSS, des intervenants se déplacent sur rendez-vous pour venir rencontrer les jeunes dans les locaux du Carrefour. Les jeunes peuvent alors discuter avec eux de leur avenir, de leur santé mentale et physique, de leur sexualité, mais aussi de leurs relations amoureuses ou familiales.

Dans les Laurentides, l'Aire Ouverte est directement située dans les locaux du Carrefour Jeunesse-Emploi Mirabel, afin d'accueillir directement les adolescents et les jeunes adultes, particulièrement ceux et celles qui vivent des situations de vulnérabilité et qui sont réticents à aller chercher de l'aide dans le réseau de la santé, que ce soit en santé mentale ou en santé sexuelle.

## Initiative : Entreprise école

Placard & cie est une entreprise école prenant la forme d'une friperie-café. Initiative du Carrefour jeunesse-emploi L'Assomption, Placard & cie est d'abord un projet à vocation sociale mené par et pour les jeunes.



Il favorise l'intégration des jeunes de 16 à 35 ans sur le marché du travail en s'adaptant à leurs capacités d'apprentissage et en leur offrant la formation et la reconnaissance dont ils ont besoin pour développer leur plein potentiel. Ainsi, les apprenants suivent un parcours de formation qui les mènera ultimement à occuper un emploi.

Si le projet initial est né d'une volonté de permettre à la clientèle du Carrefour d'avoir accès à des vêtements appropriés pour se présenter à leurs entrevues et lors de leurs premières journées de travail, il a pris beaucoup d'ampleur depuis ses débuts pour se transformer en une véritable friperie-café ayant pignon sur rue.

Ainsi, les jeunes peuvent se former et la population peut se procurer des vêtements professionnels et accessoires à petit prix, aussi bien qu'un bon café.



Le projet Graff'Cit  du CJE de la Capitale - Nationale est une occasion pour les jeunes de se plonger dans l'exp rience d'entreprise de services et il assure un accompagnement dans les projets de vie des jeunes. Avec l'aide de l' quipe d'encadrement, ce sont donc 10 jeunes de 18   35 ans qui sont amen s   g rer le ph nom ne du graffiti dans l'arrondissement La Cit -Limoilou. Les jeunes ont l'opportunit  d'effectuer du service   la client le avec les propri taires d'immeubles vandalis s et de proc der aux nettoyages de graff'Cit . C'est un mix entre travail et ateliers de formation d'une dur e de 25 semaines durant lesquelles les jeunes r mun r s.



## Initiative Intervention par la nature et l'aventure (INA)



Le projet Esprit d'Aventures du CJE Matawinie mise sur l'intervention par la nature et l'aventure. L'INA est bas e sur l'id e qu'il est possible de faciliter des apprentissages, des changements de comportements ou encore de traiter des maladies ou des troubles de sant  qui pourraient  tre de nature physique ou psychologique   travers l'utilisation d'activit s d'aventures en milieu naturel dans un contexte d'apprentissage exp rientiel en groupe. Dans ce contexte,

les jeunes du Carrefour ont besoin de d velopper leur autod termination (motivation), leurs sentiments d'auto-efficacit  (croyance en sa comp tence, croyance en sa capacit    accomplir des t ches), de d velopper leur sentiment d'appartenance et d'avoir des outils pour prendre soin de leur sant  physique et psychologique.

## Initiative : La mobilit  comme facteur de changement

La participation sociale et la mobilit  sont des facteurs d terminants pour l'autonomie et l'insertion professionnelle des jeunes. En effet, ces facteurs permettent d'agrandir le r seau social ou le volume de capital social des candidats, augmentant d'autant leurs possibilit s de trouver un emploi de qualit .



L'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ), le RCJEQ et l'Union Nationale des Missions Locales (UNML) ont signé une importante convention de partenariat en faveur de la mobilité internationale des jeunes en insertion sociale et professionnelle.

Le projet **d'échange socioprofessionnel France-Québec** du CJE Montmagny permet à des jeunes éloignés du marché du travail de vivre une expérience immersive à l'international, renforçant ainsi leur employabilité et leur autonomie. En participant à des stages en entreprise et en découvrant de nouveaux secteurs d'activité en France, les jeunes développent des compétences professionnelles clés tout en s'ouvrant à de nouvelles perspectives. En retour, des jeunes Français sont accueillis au Québec, où ils participent à des stages similaires dans les entreprises locales.

Le programme inclut des visites d'entreprises, des établissements de formation et des activités culturelles. Les jeunes Québécois bénéficient d'un encadrement constant pour s'assurer qu'ils tirent le meilleur parti de cette expérience, aussi bien sur le plan personnel que professionnel. Ce projet encourage une ouverture sur le monde du travail et favorise l'acquisition de nouvelles compétences tout en renforçant l'autonomie et l'employabilité des jeunes.

Le projet vise à utiliser la mobilité internationale comme vecteur d'intégration socioprofessionnelle pour les jeunes éloignés du marché du travail. En leur offrant une expérience internationale, ils renforcent leurs compétences professionnelles, tout en découvrant de nouvelles cultures et en développant leur réseau, ce qui favorise leur insertion dans le marché du travail.

## Initiative : Réduire les contraintes familiales

Le projet Odyssée du CJE D'Autray-Joliette permet aux jeunes d'effectuer un retour à l'école ou au travail en réduisant les contraintes familiales qui pourraient faire obstacle à leur cheminement. Les participants bénéficient d'un accompagnement personnalisé et d'un éventail de ressources facilitant la réalisation de leur projet de vie.

Parmi ces ressources, on retrouve un service de garde temporaire de 12 places, des solutions de transport, et plusieurs ateliers de développement personnel et familial, tels que le développement parental, le bénévolat, la cuisine collective, et la promotion d'une hygiène de vie saine.

Odyssée est un véritable tremplin pour un retour progressif à l'école ou au marché du travail, avec un programme réparti sur quatre jours par semaine, dont deux jours de cours avec une enseignante. Ces sessions, d'une durée de 21 semaines, combinent des études académiques et divers ateliers pratiques pour doter les participants d'un bagage personnel et professionnel complet.



## Initiative : Rejoindre les jeunes en situation NEEF

En Outaouais, le projet "Point de contact" du CJE Papineau est conçu pour accompagner les jeunes qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF). Ce programme leur offre un soutien personnalisé pour évaluer leurs forces et surmonter les obstacles à l'intégration professionnelle ou à la reprise des études. Les jeunes bénéficient d'un accompagnement individualisé, de services de mentorat, et d'un suivi constant afin de maintenir leur progression tout au long de leur parcours. Grâce à des partenariats avec des organismes locaux et régionaux, "Point de contact" offre des solutions adaptées aux besoins spécifiques des jeunes, incluant des ateliers pratiques et des activités de réseautage.

La ressource avait le mandat de s'intégrer dans les milieux, de créer des liens significatifs et d'accompagner les personnes dans un processus de pré-employabilité. Les approches de proximité représentent un excellent moyen de rejoindre les jeunes, particulièrement en milieu rural. Le CJE Papineau dessert un territoire de vingt-sept municipalités, dont les citoyens se retrouvent la plupart du temps éloignés des services. Le projet NEEF adopte une approche «*Outreach*» dont le concept est de se déplacer vers la personne en quête d'aide.

Sur la Côte-Nord, deux travailleurs de rue complète l'équipe du Carrefour jeunesse-emploi (CJE) de Manicouagan. L'organisme veut déployer de nouveaux services pour la jeunesse manicoise. Les travailleurs de rue vont parcourir tous les secteurs afin d'offrir aux jeunes et aux adultes une présence significative dans le milieu (parcs, rues, maisons des jeunes, écoles, résidences privées, événements, etc.). Peu importe où ils se trouvent, ces travailleurs de proximité offrent écoute, soutien, accompagnement, références aux ressources appropriées et distribution de matériel de prévention. Attaché à des valeurs de justice, d'égalité, de dignité humaine et de solidarité, le travail de rue redonne aux jeunes le pouvoir d'agir sur leur propre vie et de tendre vers un mieux-être.

Pour rejoindre les jeunes, le CJE Montmorency a quant à lui transformé un véhicule de 15 passagers en bureau d'intervention mobile pour les jeunes entre 15-35 ans, avec son décor convivial et toutes ses commodités (ordinateur, WI-FI, imprimante, cafetière). LA NOMADE est propice aux discussions et à l'écoute en se déplaçant là où les jeunes se trouvent.





## Initiative : Ecole au CJE

Le projet L'Autre école du CJE Iberville/St-Jean est un programme gratuit qui aide les jeunes adultes décrocheurs à retourner aux études pour obtenir leur diplôme d'études secondaires (DES) ou les préalables nécessaires à une formation professionnelle. Mis sur pied par le Carrefour Jeunesse-Emploi (CJE) des comtés Iberville/Saint-Jean et le Centre de services scolaires des Hautes-Rivières, ce programme s'adapte aux besoins spécifiques de chaque participant, en offrant un environnement flexible et bienveillant.

Chaque année, entre 50 et 60 jeunes rejoignent L'Autre école. Ils bénéficient de cours en français, mathématiques et anglais, enseignés dans un cadre d'apprentissage adapté. Depuis sa création, des centaines de jeunes ont pu atteindre leurs objectifs éducatifs grâce à ce programme. L'accent est mis sur le respect, l'écoute et la communication, des valeurs essentielles qui favorisent l'implication des élèves dans leur parcours.

L'objectif principal est de permettre aux jeunes adultes de reprendre leurs études et d'obtenir un diplôme d'études secondaires ou des préalables pour une formation professionnelle, tout en leur offrant un accompagnement personnalisé pour les aider à intégrer le marché du travail ou à poursuivre une formation professionnelle.

## Initiative : Vivre sa citoyenneté culturelle et se professionnaliser

Le projet Jeunes Artistes Créateur.rices (JAC) du CJE Montreal centre-ville propose de rassembler à 3 reprises durant l'année, un groupe de 10 jeunes artistes-créateur.rice.s âgé.e.s de moins de 35 ans ayant besoin d'une aide pour intégrer le marché du travail dans le secteur artistique et culturel.

Le groupe suivra une programmation établie sur 6 semaines. Les séances couvriront dans un premier temps toutes les notions essentielles à la gestion de carrière, l'employabilité et la recherche d'emploi spécifique au milieu culturel. La formation offrira dans un second temps les connaissances et concepts de base de l'entrepreneuriat artistique afin de permettre aux jeunes de s'initier au développement d'une idée d'affaires et à la création d'un projet. Les deux différents segments de la formation seront suivis par de l'accompagnement individualisé entre le conseiller en emploi spécialisé dans le domaine et le jeune.





## Initiative : Transition à la vie adulte

Le Carrefour jeunesse-emploi de Pierre-De Saurel lance un tout nouveau projet. L'APPARTE, spécialement conçu pour les jeunes de 16 à 25 ans, vise à préparer les participants à la vie en appartement.

C'est une opportunité pour les jeunes de développer leur autonomie et d'acquérir les compétences nécessaires pour bien gérer un budget, adopter une alimentation saine et mieux se connaître. Les participants auront l'occasion de vivre une simulation de la vie en appartement, encadré par des intervenants expérimentés, afin de comprendre les responsabilités qui en découlent. L'expérience se déroule sur une période de deux jours. Ce sont de 2 à 4 jeunes, accompagnés en tout temps d'au moins un membre de l'équipe du CJE, qui séjourneront dans un logement situé à Sorel-Tracy.

Avant le séjour, ils assisteront à des ateliers préparatoires portant sur divers aspects pratiques de la vie en appartement, tels que la recherche d'un logement, la gestion d'un budget et les démarches administratives. Pendant le séjour, les participants seront confrontés à des défis concrets de la vie quotidienne. Ils devront gérer un budget fictif, mais réaliste, en planifiant et en effectuant les dépenses habituelles d'un mois en appartement.

## Initiative : Diversité et inclusion



Une équipe d'intervention psychosociale accueille, écoute, informe, soutient et accompagne toutes personnes s'identifiant aux communautés 2SLGBTQIA+ ainsi que leur entourage (famille, ami.e.s, milieux de vie et de travail, etc.).

Ces groupes s'adressent aux personnes s'identifiant aux communautés 2SLGBTQIA+ et à leurs allié.e.s. Ce sont des lieux sécuritaires et inclusifs pour permettre aux participant.e.s d'élargir leur réseau social, d'échanger sur leurs réalités, d'avoir des informations pertinentes sur les communautés 2SLGBTQIA+,



## Initiative : Intervenant *gamer*

En Gaspésie, le CJE Option Emploi du Rocher-Percé a mis sur pied un comité de jeunes *gamers* et utilise les casques de réalités virtuelles. C'est l'occasion pour les jeunes de se rencontrer, échanger et créer des liens autour d'une passion commune; de sortir de chez eux et vivre de nouvelles expériences, ainsi que de développer des compétences essentielles comme la collaboration, l'esprit d'équipe et le leadership.

## Initiative : MaVoixCompte, donner la parole et le pouvoir aux jeunes

Le mouvement MaVoixCompte, initié par le Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec en 2018, est un puissant moyen de participation de la jeunesse à des propositions concrètes de transformation sociale. Un mouvement qui propulse la voix des jeunes et leur consacre un rôle au cœur du développement du Québec.

MaVoixCompte offre aux jeunes la possibilité de participer, d'apprendre, d'exprimer leurs aspirations et d'échanger sur les enjeux qui les concernent. Un mouvement qui développe leurs capacités d'agir et qui les engage dans les politiques jeunesse. En 2022, MaVoixCompte a récolté les idées de près de 5 000 jeunes québécois.es âgé.e.s de 15 à 35 ans sur les 17 objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU.

Lors de cette consultation nationale, les jeunes ont partagé leurs inquiétudes vis-à-vis de la montée de l'individualisme et de leur sentiment d'impuissance. Ils ont surtout affirmé leur volonté d'agir collectivement, de participer activement et d'avoir un réel impact.

Le CJE Johnson a mis en place un projet de recherche-action en partenariat avec tous les acteurs de la MRC d'Acton (milieu communautaire, milieu de la santé, milieu de l'éducation et milieu économique). Ce projet de recherche consiste à identifier, rejoindre, consulter et accompagner les jeunes âgés de 18 à 35 ans de la MRC d'Acton ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF) afin de se doter d'un portrait jeunesse. Ensuite, l'approche novatrice consiste à solliciter l'aide des NEEF pour améliorer les ressources de la Région. Par le biais d'une entrevue individuelle dirigée, les intervenants ont pu créer un lien avec des jeunes afin d'identifier les obstacles et les conditions favorables à leur mise en mouvement. L'approche est basée sur l'antithèse de l'attraction, c'est-à-dire, «allez-vers» par l'approche de proximité. Ce projet permet d'orienter les jeunes en situation d'exclusion vers les services existants en employabilité et en éducation ou autres ressources pouvant répondre à leurs besoins. Au-delà de clients, les jeunes deviennent acteurs voire créateurs de l'offre de service.





## Projet de société : Carrefour JEunesse (voir Annexe)

Les CJE proposent un ambitieux projet de société, Carrefour JEunesse, pour assurer que chaque jeune puisse développer son plein potentiel. En lien avec la modernisation de l'aide sociale, ce projet devrait permettre de

- favoriser la participation au marché du travail d'un plus grand nombre de prestataires;
- diminuer les entrées à l'assistance sociale;
- augmenter le taux de sortie de l'assistance sociale;
- diminuer la durée de présence à l'assistance sociale;
- diminuer les retours à l'assistance sociale à la suite d'une sortie

Il est indispensable de s'engager à repenser la manière dont nous soutenons et accompagnons une jeunesse québécoise plurielle. D'embrasser une finalité plus large, axée sur la pleine participation sociale et économique des jeunes à l'avancement du Québec. Cette évolution, vers un modèle plus inclusif et adapté aux réalités actuelles, doit symboliser notre volonté de créer un environnement où chaque jeune est réellement écouté, soutenu et encouragé à réaliser son plein potentiel. Il s'agit de développer un modèle unique au monde, une fierté québécoise et un legs historique pour les générations futures.

Les jeunes du Québec font partie de la génération la plus instruite, branchée et diversifiée de l'histoire de notre pays. Ils transforment nos collectivités, remettent en question le statu quo et prennent la tête des efforts pour bâtir un avenir meilleur, plus juste et plus durable.

Cette transformation du rôle actuel des carrefours jeunesse-emploi en Carrefours JEunesse est l'occasion d'équiper les générations actuelles et futures d'un puissant outil de développement local et personnel. En effet, l'objectif de la transformation des Carrefours JEunesse est de devenir le pivot de la jeunesse au sein de la communauté du jeune afin de l'accompagner dans toutes les étapes de son cheminement vers son projet de vie, quel qu'il soit.

Le Carrefour JEunesse deviendra la connexion entre le jeune, le secteur public, les entreprises privées et la société civile. Il deviendra le carrefour de toute l'action jeunesse en complémentarité avec les partenaires implantés dans la communauté.

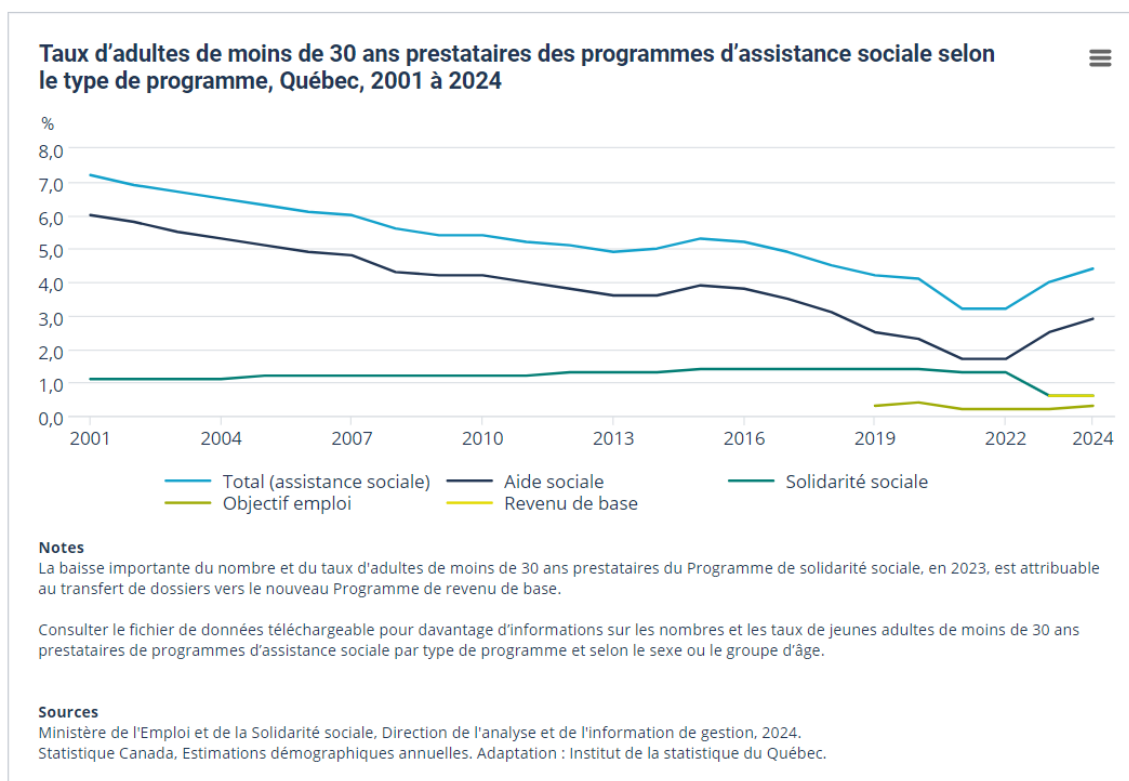


# Le rapport des jeunes à l'aide sociale

Au Québec, en date du 31 mars 2024, environ 4,4 % des adultes de moins de 30 ans avaient eu recours à un programme d'assistance sociale, soit environ 53 000 jeunes de ce groupe d'âge.

Après avoir suivi une tendance à la baisse et être passée de 7 % à 3,2 % entre 2001 et 2022, la proportion d'adultes de moins de 30 ans prestataires de l'assistance sociale a commencé à croître en 2023. La proportion enregistrée en 2024 a dépassé celle atteinte en 2019, qui était de 4,2 %.

Pour Objectif Emploi, près du trois quarts des ces primo demandeurs sont des jeunes âgées de moins de 35 ans





Si l'aide sociale constitue une ressource clé qu'un peu moins de la moitié des jeunes sollicitent, leurs récits montrent l'hétérogénéité des rapports à cette ressource (un droit; un moyen financier pour subvenir à ses besoins; une aide de dernier recours ressentie avec de l'humiliation; une tactique pour accéder à d'autres biens et services sous certaines conditions; une option non envisagée en raison des critères d'admissibilité, ou pour une question de principe), permettant d'atténuer les formes de stigmatisation sociale souvent associées à la dépendance des jeunes à l'État.<sup>3</sup>

Peu de jeunes de l'enquête que nous avons menée avec la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse et le Comité consultatif jeune ont recours directement aux services publics directs de l'emploi afin d'être soutenus dans les demandes d'aide, services qui sont souvent jugés inadaptés ou insuffisants et qui suscitent parfois du refus par rapport à l'aide publique. Enfin, malgré la fréquentation importante d'institutions et de services de la part des jeunes, il est possible de repérer une variété de sources de non-recours contraint ou délibéré, qui restent déterminants pour réfléchir à leur accompagnement.

En premier, pour plusieurs d'entre eux et elles, l'aide sociale est vue lors des périodes NEEF comme un droit ou un moyen financier de subvenir à leurs besoins en l'absence de revenus d'emploi, voire un moyen comme un autre auquel ils et elles peuvent accéder lorsqu'ils et elles ne sont pas en mesure d'occuper un emploi, ou dans certains cas qui ne le souhaitent pas encore. Cette représentation de l'aide sociale associée aux droits sociaux conduit les jeunes à y recourir pendant la période NEEF, ainsi qu'à arrêter de la demander durant les périodes où ils et elles travaillent ou étudient.

Cependant, d'y recourir n'implique pas de s'en satisfaire, et certains et certaines jeunes nuancent l'ampleur ou la portée de cette forme d'aide. En effet, certains et certaines jeunes se montrent critiques dans la mesure où l'aide sociale ne suffirait pas pour subvenir à leurs besoins ou les contraindrait de différentes manières, notamment quant au type de logement auquel ils et elles peuvent accéder et aux activités et autres possibilités pour s'épanouir et prendre soin d'eux et elles. Ces mêmes jeunes désirent ou désireraient souvent ne plus en bénéficier en vue d'améliorer leurs conditions de vie par d'autres moyens non seulement plus rémunérateurs, mais également plus légitimes socialement.

D'une autre façon, mais en lien avec une représentation plus négative, pour certains et certaines, l'aide sociale est une aide de dernier recours, dans la mesure où des ressentis d'humiliation, de dénigrement de soi ou de stigmatisation y sont parfois associés. Les récits de ces jeunes parleront de la « honte » de la demander par exemple, et ceci même

---

<sup>3</sup> Longo, M. E., Lechaume, A., Supeno, E. et Noël, M. (2023). Les récits des jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF) au Québec. Réalités, parcours et points tournants. Institut national de la recherche scientifique.



s'ils et si elles ont dû y recourir lors des périodes NEEF. Comme les jeunes ayant une représentation critique, les jeunes avec cette représentation de l'aide sociale souhaitent donc obtenir d'autres moyens pour dépasser leurs contraintes financières, sans toujours y parvenir.

On retrouve toutefois le cas des jeunes pour qui l'aide sociale constitue davantage une tactique qu'une finalité en soi, afin d'accéder à d'autres biens et services sous certaines conditions, qu'ils et elles n'arriveraient pas à atteindre en occupant les emplois salariés disponibles pour eux et elles sur le marché du travail. Il s'agit des jeunes qui visent l'aide sociale comme moyen par exemple pour accéder à des soins de santé ou à une autonomie financière tout en prenant soin de leur santé mentale, et dont les emplois atypiques et précaires ou peu flexibles en matière d'horaires, et qui sont à leur portée, n'offriraient pas.

Enfin, pour peu de jeunes, l'aide sociale n'est pas une option envisagée, et ceci même lors des périodes NEEF, en raison des critères d'admissibilité, par des biens et de l'argent dont ils et elles devraient se débarrasser pour être admissibles; ou alors pour une question de principe, par exemple, puisqu'il s'agit d'un choix personnel de ne pas travailler, tandis qu'ils et elles seraient en mesure de le faire.

**En somme, la variété des représentations sur l'aide sociale indique ainsi l'hétérogénéité des rapports à cette ressource chez les jeunes, et permet d'atténuer les lectures simplifiées ou les formes de stigmatisation sociale souvent associées à la dépendance des jeunes à l'État.**

Les services publics d'emploi suscitent aussi du refus chez les jeunes adultes ainsi que toute une série de formes de non-recours à l'aide publique. Nous constatons dans certains cas l'existence du non-recours à l'aide par la non-éligibilité, comme lorsque les jeunes ne sont pas capables d'entrer dans les cases prévues pour certains programmes ou services et sont malheureusement - après avoir eux-mêmes amorcé des démarches - exclus et exclues des critères de ciblage de ceux-ci. On retrouve également plus souvent pour ces services des cas de non-recours délibéré en raison de l'important décalage que les jeunes perçoivent entre les offres (de programme d'emploi ou de formation) qu'ils et elles reçoivent et leurs réels besoins, capacités ou souhaits.



# Projet de loi 71 : des avancées concrètes pour les jeunes du Québec

Nous saluons les avancées significatives que le projet de loi pourrait avoir sur les jeunes. Nous relevons notamment :

1. La révision du concept de « contrainte à l'emploi » pour le remplacer par « contrainte à la santé »
  - Dans le contexte de crise de santé mentale, cela devrait permettre d'améliorer la reconnaissance des contraintes de nature psychosociale
  - La réflexion est ainsi plus orientée vers la personne que l'emploi
2. L'élargissement des professionnels de la santé qui peuvent émettre un diagnostic
  - Pour l'heure, une contrainte à l'emploi peut être accordée par un médecin ou par une infirmière praticienne spécialisée pour justifier une limitation au travail. Le projet de loi veut permettre à d'autres professionnels, comme des travailleurs sociaux, d'évaluer les contraintes physiques et psychosociales des personnes afin qu'elles puissent être admissibles à l'aide sociale
  - Cela devrait conduire à davantage de souplesse et à moins de bureaucratie et pourrait probablement engendrer à une hausse des demandes et des reconnaissances
3. L'élimination de la contribution parentale pour enfant adulte
  - La comptabilisation de cette contribution a pour effet de réduire la prestation des jeunes prestataires, accentuent les enjeux d'instabilité résidentielle et retarde l'accompagnement qui pourrait être offert
  - La contribution parentale serait abolie dans le calcul des prestations des jeunes adultes qui sortent, par exemple, des centres de jeunesse et qui ne vivent plus avec leurs parents.
  - Le projet de loi modifierait notamment les pénalités imposées aux jeunes prestataires dont les parents sont à l'aise financièrement et qui ne vivent pas avec eux.



- C'est une avancée significative pour les jeunes en rupture familiale ce qui pourrait élargir leur admissibilité à l'aide sociale et donc à des mesures d'accompagnement
4. L'individualisation des chèques pour les couples
- Permet de favoriser l'autonomie des personnes et les aider à vaincre les enjeux de codépendance et de violence conjugale.
5. La diminution des conséquences des erreurs de bonne foi
- Le ministère pourrait aussi être plus clément avec les personnes qui font des erreurs de bonne foi dans leurs réclamations, en revoquant le concept de « fausse déclaration » pour que « le caractère intentionnel soit clairement démontré », les formulaires étant – de l'aveu même du ministère – assez complexes.
  - Le PL agit sur le surendettement en faisant passer de 15 à 5 ans la durée pour établir une dette dans les cas de fausse déclaration.
6. La valorisation du retour aux études avec des primes
- Les prestataires des programmes d'assistance sociale sont généralement peu scolarisés : environ 42 % n'ont aucun diplôme.
  - On vise alors l'instauration d' « un supplément pour les études » menant à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires et d'une prime à la diplomation. La valeur de ces incitatifs n'est toutefois pas encore connue pour l'instant et sera déterminée par règlement.
7. L'élargissement du programme Objectif Emploi
- Nous reconnaissons la nécessité d'intervenir de façon importante auprès des demandeurs d'aide sociale lors de leur première demande et de soutenir financièrement les nouveaux demandeurs. Il s'agit d'un moment crucial pour ces personnes qui arrivent à l'aide sociale après un parcours difficile (nouveaux immigrants, jeunes issus des centres jeunesse, chômeurs ayant épuisé leurs prestations d'assurance-chômage, femmes victimes de violence, etc.); le recours à l'aide sociale est souvent vécu comme un échec personnel et un accompagnement personnalisé est souhaitable.
  - Présentement, ce programme est uniquement réservé à celles qui présentent une première demande. Désormais le programme Objectif emploi pourrait être ouvert aux « réitérant », c'est-à-dire aux personnes qui reviennent au régime d'assistance sociale.
  - La souplesse administrative est une clé du programme. Tels que le fait que



les avoirs liquides et la valeur des biens ne sont considérés ni pour le calcul de l'aide financière lors de la demande ni en cours d'aide, représentent des avantages significatifs pour les participants, de sorte que ceux-ci peuvent mieux stabiliser leurs ressources pour la durée du Programme afin de mieux les investir dans leur cheminement d'intégration vers le marché du travail. De plus, le Programme est plus simple à comprendre et à gérer, car il y a eu une réduction importante des barèmes d'aide financière applicables. Ainsi, le programme vise à ce que moins de temps soit investi dans la gestion administrative des dossiers pour consacrer toutes ses énergies à l'intervention

8. La création d'un nouveau Programmes d'aide et d'accompagnement social (PAAS) ayant pour objectif de favoriser la participation sociale
  - De nombreux jeunes ont des parcours de vie différenciés et doivent tout d'abord stabiliser leur parcours de vie avant d'entrevoir une démarche de retour aux études ou d'intégration sur le marché du travail
  - L'insertion sociale ou la socialisation demeure une condition préalable à l'insertion professionnelle, puisqu'en plus de l'absence de diplôme, les jeunes sans qualification présentent en effet plusieurs facteurs de marginalisation sociale qui les maintiennent hors de la sphère professionnelle. L'absence de compétences sociales s'avère aujourd'hui encore plus problématique que la non-qualification scolaire tant sur les plans de l'embauche que du maintien dans l'emploi. La participation sociale est alors un puissant levier de mise en mouvement



# Recommand'actions

Tout en soulignant les avancées concrètes que ce projet de loi permettrait, nous vous proposons quelques pistes de réflexions pour saisir pleinement l'opportunité de développer le plein potentiel des jeunes. Certaines réflexions pourraient dépasser le cadre du projet de loi mais s'inscrivent dans l'esprit de ces travaux, soit viser la participation pleine et entière de la société à notre développement.

Veiller à ce que les jeunes ayant une expérience vécue de la pauvreté soient au centre de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation des politiques mises en place.

- « Rien sur nous, sans nous ». Il est indispensable qu'on puisse entendre, comprendre et définir des politiques publiques qui embrassent leurs réalités. Ces mesures cadrent avec nos engagements à l'égard des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Les ODD tentent de ne « laisser personne de côté » et « d'aider d'abord les plus défavorisés ».

## Agir en prévention pour briser les cercles de pauvreté

- L'objectif principal des politiques de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale devrait être d'agir en prévention et de limiter les entrées à l'aide sociale. Pour se faire, il faut tisser un véritable filet social, voir un « solage social » sur lequel bâtir collectivement. A cet égard, nous vous invitons à **investir dans la modernisation des CJE avec le projet de société Carrefour JEunesse afin de laisser un leg aux générations futures pour que chaque jeune au Québec développe son plein potentiel.** (voir Annexe 1)

## Favoriser la réussite éducative

- Si l'emploi est l'un des moteurs le plus puissants de sortie de pauvreté, l'éducation est le levier le plus déterminant pour éviter l'entrée dans un cercle de pauvreté. Il faut donc **garantir un accompagnement personnalisé pour le retour aux études, la persévérance scolaire et la conciliation travail-étude-vie personnelle**
- On pourrait ainsi **s'appuyer sur le modèle des Écoles au Carrefour** pour accompagner les jeunes en rupture avec le système formel d'éducation
- On pourrait également songer à **élargir la liste des diplômes admissibles** au supplément pour les études

## Moderniser les services publics d'emploi en faveur des jeunes

- Rejoindre les jeunes éloignés du marché du travail nécessite du temps, des approches créatives et spécifiques et un lien de confiance. Or, actuellement, nous





sommes face à un réel risque d'effondrement des politiques publiques d'emploi pour les jeunes au Québec. Dans les 3 dernières années, les projets à destination des jeunes en situation NEEF ont été coupés abruptement; les projets issus du financement fédéral rapatrié par Québec dans le programme Jeunes en mouvement vers l'emploi ont été sabré de 50%; toutes les spécificités jeunesse dans l'offre de service d'Emploi Québec (durée d'intervention, allocation, activités innovantes, flexibilité, etc.) ont disparu malgré les impacts significatifs de ces mesures. Évalué en 2019, il est noté que le « Service spécialisé Jeune » avait pourtant des effets positifs sur l'intégration à l'emploi, le retour aux études ou en formation et le temps passé à l'aide sociale. En effet, des améliorations notables sont observées sur les habiletés personnelles, sociales et professionnelles des participants. De plus, le resserrement récent des critères d'admissibilité aux mesures prive des milliers de jeunes en situation de sous-emploi ou voulant réintégrer l'école des services public. Nous devons donc nous assurer que les jeunes prestataires auront accès à des services d'employabilité qui répondent à leurs besoins. **Nous proposons alors la création d'un « Groupe J » dans le panier de service d'Emploi-Québec afin de coconstruire des services d'employabilités à la hauteur des transformations du marché du travail pour accompagner les jeunes selon leurs besoins et leurs aspirations et favoriser une insertion socioprofessionnelle durable.**

- **S'assurer que les emplois que les prestataires occuperont dans le cadre du programme Objectif emploi seront des emplois de qualité.** Pour beaucoup de prestataires qui réussiront leur parcours d'insertion et quitteront l'aide sociale en accédant à un emploi, les défis seront nombreux tels que emplois précaires, conditions de travail de piètre qualité et peu flexibles, horaires atypiques, protection sociale déficiente, revenus insuffisants pour subvenir à leurs besoins de base, etc. Il faut rappeler que l'accès à un emploi ne garantit aucunement la sortie de la pauvreté. En effet, de nombreux jeunes qui fréquentent les banques alimentaires reçoivent un salaire.
- **Conserver les suppléments et renoncer aux sanctions prévues.** Les prestations actuelles d'aide sociale n'atteignent pas les seuils de faible revenu et font en sorte que les prestataires n'arrivent pas à couvrir leurs besoins de base. Dans ce cadre, on s'inquiète des risques que la mise en application des pénalités appauvrisse des personnes en situation d'extrême vulnérabilité. Les études ont établi un lien entre les caractéristiques des bénéficiaires et la probabilité d'être sanctionné, les plus démunis d'entre les démunis étant davantage sanctionnés que les autres. L'erreur d'une telle approche punitive est de faire porter aux plus pauvres tout le poids de leur situation.
- **Sortir de la conditionnalité ?** Nous devrions poursuivre la réflexion sur le caractère volontaire ou obligatoire des mesures d'activation comme Objectif Emploi. L'expérience nous démontre que la motivation intrinsèque du jeune,



davantage que la menace de sanction, est un facteur clé de persévérance et de réussite. A minima, **l'obligation qui engage le jeune prestataire devrait être mutuelle, c'est-à-dire qu'elle engage aussi l'État à l'obligation d'offrir des services publics d'accompagnement adaptés et financés adéquatement.**

### Évaluer, documenter et traduire la recherche en action

- Nous devons collectivement être porteur d'exigences d'évaluations scientifiques pour **développer la culture de la preuve, essayer les bonnes pratiques et faire émerger les pistes d'avenir pour favoriser l'amélioration continue des programmes**
- **Éclaircir les intentions réglementaires qui suivront l'éventuelle adoption du projet de loi pour évaluer les impacts** de l'abolition de certaines situations donnant droit à l'allocation de 161\$ pour contraintes sévères à l'emploi et l'émergence d'autres compensations (ex : enfant à charge, proche aidant, pris en charge dans une ressource intermédiaire ou une maison d'hébergement, etc.)
- Nous invitons à **mener une recherche-action sur le phénomène de non-recours aux mesures afin d'identifier les obstacles et les leviers à la participation**. En effet, les jeunes portent un regard lucide et critique du système trop rigide avec lequel ils sont parfois en rupture. Les services publics d'emplois suscitent du refus chez les jeunes adultes ainsi que toute une série de formes de non-recours à l'aide publique comme lorsque les jeunes ne sont pas capables d'entrer dans les cases prévues pour certains programmes ou services et sont malheureusement exclus et critères de ciblage. On observe aussi une lourdeur administrative qui décourage parfois certains jeunes, causant une non-demande de l'aide. Par ailleurs, 56% des jeunes ayant rapporté une expérience d'itinérance postplacement n'ont pas eu recours à l'aide sociale dans la dernière année, et c'est le cas de 62,0 % des jeunes en situation d'instabilité résidentielle. Ces données militent pour une compréhension accrue des enjeux relatifs à l'accès et au non-recours aux soutiens, notamment financiers, afin de prévenir les situations d'itinérance des jeunes.

### Poursuivre les réflexions sur le revenu de base

- **Élargir l'accès l'admissibilité au revenu de base ?** En offrant un filet de sécurité financière plus large à un ensemble de personnes vulnérables, le programme de revenu de base adopté au début de l'année 2023 est un pas dans la bonne direction. Il est en effet urgent d'instaurer un versement assurant les besoins primaires et ne dépendant pas de l'occupation d'un emploi. La version actuelle cible uniquement les personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi de longue durée (66 mois au cours des 72 mois précédents). Cela signifie qu'un grand nombre de personnes vivant dans la pauvreté ne sont pas admissibles au programme de revenu de base. Ensuite, revaloriser le montant du revenu de base : le programme du revenu de base assure au maximum un revenu de 21085 \$ par an,



ce qui n'atteint même pas la MPC. (COCDMO)

- **Hausser les montants à la hauteur du MPC ou du revenu viable.** Ajuster les seuils de prestation permettant aux plus vulnérables de répondre adéquatement à leurs besoins fondamentaux minimaux, d'indexer régulièrement ces seuils à la hausse du coût de la vie et de bonifier le système de protection sociale.

### Accompagner les demandeurs d'asile

- Il y aurait 56 000 demandeurs d'asile sur l'aide sociale contre 7 000 il y a 20 ans. Le réseau des organismes communautaires est arrivé à un point de saturation. Nous recommandons alors d'en faire plus pour répondre aux besoins urgents des dizaines de milliers de demandeurs d'asile présents sur le territoire. Il s'agit **d'offrir un meilleur accès aux services publics pour les demandeurs d'asile, notamment aux mesures d'employabilité**, et d'augmenter le financement des organismes pour renforcer leur capacité à offrir un soutien et un accompagnement adéquats aux migrants. Cela suppose des échanges diligents avec le fédéral et de mener une réflexion sur la décision du Conseil des ministres de 1996 qui limite l'accès aux services publics pour les demandeurs d'asile.

### Tester des approches innovantes, multiplier les projets pilotes

- Cet objectif exige un triple effort : celui « **d'aller vers** » les jeunes dits « invisibles » en améliorant leur repérage; celui d'innover, en **expérimentant de nouvelles modalités d'insertion** et enfin celui de **poursuivre le développement de l'offre de parcours d'accompagnement adaptés** aux besoins de chaque jeune.
- **S'appuyer sur l'inventivité des CJE pour développer des projets de mise en mouvement novateurs des jeunes** qui correspondent à leurs besoins et à leurs aspirations. On pense par exemple à l'intervention par la nature et l'aventure (INA), les projets de mobilité, les plateaux de travail, les écoles aux carrefours, l'approche « hors des murs » par l'intervention de proximité, etc.
- **De nouveaux projets pilotes devraient viser l'assouplissement des critères du programme pour certains groupes** qui peinent à y avoir accès, comme les personnes qui cherchent à sortir de l'exploitation sexuelle, par exemple.

### Favoriser la participation sociale

- Le programme prévoyant de favoriser la participation sociale des prestataires est également bienvenu tant les problématiques de pauvreté et d'exclusion ne peuvent être réduites à l'emploi. En complémentarité avec nos programmes soutenus par le Secrétariat à la jeunesse et le Secrétariat à l'action communautaire et aux initiatives sociales, nous invitons à vous **appuyer davantage sur les CJE pour offrir de l'accompagnement pour, réduire les méfaits des comportements à**



risque, stabiliser les parcours de vie, initier des projets de bénévolat et de volontariat.

### Assurer la continuité, la complémentarité et la transversalité des services dans les réseaux régionaux

- L'accompagnement des jeunes en situation de vulnérabilité et en situation de pauvreté vers leur autonomie devrait faire partie d'une stratégie globale d'intervention et ne pas être traité en silos. L'expertise des CJE leur permet d'intervenir aussi bien sur des questions d'employabilité qu'un ensemble d'autres enjeux sociaux. C'est pourquoi la mise en place de réseaux régionaux d'accompagnement prévus par le projet de loi devrait **intégrer systématiquement une perspective jeunesse en approche globale avec la participation des Carrefours.**

### Sécuriser les parcours et rendre l'insertion en emploi attractive

- Afin de rendre intéressant le retour en emploi, nous proposons de **conserver temporairement les droits des personnes assistées sociales comme le carnet de réclamation** (déménagement, examen de la vue, lunettes ou verre de contact, frais funéraires, médicaments, soins dentaires, frais de séjour pour suivre un traitement dans un centre offrant des services de toxicomanie, transports médicaux)
- **Augmenter le seuil de revenu de travail admissible dans le calcul des prestations sociales.** Jusqu'à récemment, les prestataires de l'aide sociale avaient le droit d'avoir des revenus de travail de 200 \$ par mois au maximum s'ils ne voulaient pas que leur chèque soit réduit. Cet été, le gouvernement a annoncé qu'il allait leur donner plus de marge de manœuvre en réduisant de 10 % les pénalités imposées quand le seuil est dépassé. C'est un pas dans la bonne direction. Nous invitons à aller plus loin, car ce seuil de 200 \$ n'a pas été indexé depuis 1999. À l'époque, cela permettait aux gens de travailler 29 heures par mois au salaire minimum. Aujourd'hui, c'est l'équivalent d'environ 13 heures.



## Sources

Journal de Montréal. (2024). *Les nouveaux chômeurs : jeunes et immigrants peinent à trouver du travail*. Consulté à : [Les nouveaux chômeurs: jeunes et immigrants peinent à trouver du travail | JDM \(journaldemontreal.com\)](https://www.journaldemontreal.com)

Institut de la statistique du Québec. (2023). *Taux de chômage chez les jeunes au Québec*. Consulté à : <https://statistique.quebec.ca/fr/document/enquete-sur-la-population-active-au-quebec-resultats-mensuels/juillet-2023>

Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). (2022). *Deux ans de pandémie : Santé mentale des jeunes*. Consulté à : [https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/3136\\_deux\\_ans\\_pandemie\\_jeunes\\_sante\\_mentale.pdf](https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/3136_deux_ans_pandemie_jeunes_sante_mentale.pdf)

Journal Le Devoir. (2023). *Les jeunes Canadiens seraient plus écoanxieux que jamais*. Consulté à : [Les jeunes Canadiens seraient plus écoanxieux que jamais | Le Devoir](https://www.ledevoir.com)

Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). (2023). *Les impacts de la pandémie de COVID-19 chez les jeunes de 14 à 17 ans du Québec*. Consulté à : [Les impacts de la pandémie de COVID-19 chez les jeunes de 14 à 17 ans du Québec | Institut national de santé publique du Québec \(inspq.qc.ca\)](https://www.inspq.qc.ca)

Le Journal de Québec. (2024). *Le décrochage scolaire coûte 14 milliards \$ par année au Québec*. Consulté à : [Le décrochage scolaire coûte 14 milliards \\$ par année au Québec | JDQ \(journaldequebec.com\)](https://www.journaldequebec.com)

Alliance des milieux adaptés de scolarisation du Québec (AMASQ). (2023). *L'impact social des milieux adaptés de scolarisation*. Consulté à : [Impact-socio-economique-Fiche-synthese-VF\\_14012024.pdf \(amasq.org\)](https://www.amasq.org)

Institut de la statistique du Québec. *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), Statistique Canada*. Consulté à : [Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes \(ESCC\), Statistique Canada \(quebec.ca\)](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-625-x/2023001/article/00001-eng)

Journal La Presse. (2022). *Santé mentale : Québec ne parvient toujours pas à réduire sa liste d'attente*. Consulté à : [Santé mentale | Québec ne parvient toujours pas à réduire sa liste d'attente | La Presse](https://www.lapresse.com)

Radio-Canada. (2022). *Santé mentale : 100 M\$ plus tard, les listes d'attente toujours dans*



le rouge. Consulté à : [Santé mentale : 100 M\\$ plus tard, les listes d'attente toujours dans le rouge | Radio-Canada](#)

Élections Canada (2023). *Tendances liées à la participation électorale des jeunes au Canada*. Consulté à : [Tendances liées à la participation électorale des jeunes au Canada | Elections Canada's Civic Education \(electionsetdemocratie.ca\)](#)

Secrétariat à la jeunesse. (Avril 2021). *LA PRÉSENCE DES JEUNES AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES QUÉBÉCOISES*. Consulté à : <https://www.ulaval.ca/sites/default/files/notre-universite/ulaval-nouvelles/2021/2021-06-11-jeunes-CA/rapport-jeunes-et-CA-2021-05-27.pdf>

Radio-Canada. (2022). *Élections au Québec : pourquoi les jeunes ne votent-ils pas ?* Consulté à : [Élections au Québec : pourquoi les jeunes ne votent-ils pas? | Élections Québec 2022 | Radio-Canada](#)

Québec Habitation. (2024). *Le taux d'inoccupation des logements locatifs au Québec tout près de son creux historique*. Consulté à : [Le taux d'inoccupation des logements locatifs au Québec tout près de son creux historique | Québec habitation \(quebechabitation.ca\)](#)

Statistiques Canada. (2019). *Un portrait des jeunes canadiens*. Consulté à : [PowerPoint Presentation \(publications.gc.ca\)](#)

Statistiques Canada. (2022). *Tendances désagrégées en matière de pauvreté tirées du Recensement de la population de 2021*. Consulté à : [Tendances désagrégées en matière de pauvreté tirées du Recensement de la population de 2021 \(statcan.gc.ca\)](#)

Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). (2023). *Pandémie et insécurité alimentaire - Résultats du 21 mars 2023*. Consulté à : [Pandémie et insécurité alimentaire - Résultats du 21 mars 2023 | Institut national de santé publique du Québec \(inspq.qc.ca\)](#)

La guignolée des médias – Sondage de la firme Léger. (2023). *Un Québécois sur trois s'est retrouvé en insécurité alimentaire cette année. Un sondage Léger/La guignolée des médias dévoile plusieurs chiffres troublants*. Consulté à : [Un Québécois sur trois s'est retrouvé en insécurité alimentaire cette année. Un sondage Léger/La guignolée des médias dévoile plusieurs chiffres troublants \(guignolee.ca\)](#)

Centre de services scolaires de Montréal. (2020). *Assurer la réussite des élèves pris en*



charge par la DPJ.

Consulté à : <https://www.cssdm.gouv.qc.ca/communiqu/assurer-la-reussite-des-eleves-pris-en-charge-par-la-dpj/#::-:text=Selon%20une%20r%C3%A9cente%20%C3%A9tude%20de%20la>

Journal Le Nouvelliste. (2023). *DE LA DPJ À LA RUE | « Je ne savais pas où aller »*. Consulté à : [DE LA DPJ À LA RUE | « Je ne savais pas où aller » \(lenouvelliste.ca\)](#)

Radio-Canada. (2023). *Inquiétudes à la DPJ concernant la transition à la vie adulte*. Consulté à : [Inquiétudes à la DPJ concernant la transition à la vie adulte | Radio-Canada](#)

Statistiques Canada. (2024). *Enquête sur la population active, mai 2024*. Consulté à : [Le Quotidien – Enquête sur la population active, mai 2024 \(statcan.gc.ca\)](#)

Journal L'Express. (2024). *Plus difficile pour les jeunes de se trouver un emploi cet été*. Consulté à : [Plus difficile pour les jeunes de se trouver un emploi cet été - L'Express \(journalexpress.ca\)](#)

Université de Sherbrooke et Gouvernement du Québec. (2023). *Enquête sur la santé psychologique des 12-25 ans*. Consulté à : [https://www.santelaurentides.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/cisss\\_laurentides/Sante\\_Publique/Donnees\\_sur\\_la\\_population/Autres\\_documents/2023/Enquete\\_12\\_25\\_2023/Infographie\\_Sec-FGA-FP\\_Enquete\\_12-25\\_Edition\\_2023.pdf](https://www.santelaurentides.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/cisss_laurentides/Sante_Publique/Donnees_sur_la_population/Autres_documents/2023/Enquete_12_25_2023/Infographie_Sec-FGA-FP_Enquete_12-25_Edition_2023.pdf)

Longo, M. E., Lechaume, A., Supeno, E. et Noël, M. (2023). *Les récits des jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF) au Québec. Réalités, parcours et points tournants*. Institut national de la recherche scientifique. [https://ccjeunes.org/wp-content/uploads/2024/08/Rapport-NEEF-Quali\\_Version-finale-2024-01-15.pdf](https://ccjeunes.org/wp-content/uploads/2024/08/Rapport-NEEF-Quali_Version-finale-2024-01-15.pdf)

# ANNEXE : Napperon Carrefour JEunesse

## Carrefour JEunesse

### INVESTIR DANS LA JEUNESSE : RENTABLE POUR LE QUÉBEC

Des bénéfices pour les jeunes et l'ensemble de la société québécoise.  
Un projet novateur adapté aux besoins d'aujourd'hui et agile pour anticiper les besoins du futur.

#### REVENIR AUX SOURCES D'UN PROJET VISIONNAIRE

25 ans de succès des CJE garants d'un avenir au service de TOUS les jeunes partout au Québec.

« Ces Carrefours seront des guichets uniques de référence pour les jeunes qui veulent intégrer ou réintégrer le marché du travail. Ils devront s'adresser sans distinction à tous les jeunes, quel que soit leur statut social ou économique, qu'ils soient détenteurs d'un diplôme universitaire ou qu'ils aient quitté l'école avant l'obtention de leur diplôme d'études secondaires, qu'ils soient travailleurs en quête de formation, inscrits à l'assurance-chômage ou à l'aide sociale, ou sans aucun revenu. (...) Il faut bien comprendre qu'un Carrefour jeunesse-emploi ne sera ni un service ni un programme gouvernemental, mais il se servira de tous les programmes disponibles. (...) Je pense que c'est une contribution dans le monde aussi complexe que nous avons développé. Dans le monde d'une complexité infinie que le chevauchement des gouvernements a créé, je pense que c'est un service à rendre à toute la société en général, puis aux jeunes en particulier. »

- Jacques Parizeau, premier ministre, Assemblée nationale du Québec, 27 avril 1995

#### MODERNISER UNE DÉMARCHE GAGNANTE

Depuis leur création, les CJE ont été soutenus par les élus de tous les partis, par tous les gouvernements successifs et par tous les premiers ministres.

« On a besoin d'une meilleure intégration entre les différents ministères, les différents réseaux. Je vous donne deux exemples, les écoles et les Carrefours jeunesse-emploi (...) Il faut étendre le rôle des Carrefours jeunesse-emploi. (...) Je pense que les Carrefours jeunesse-emploi ont un rôle important à jouer. (...) Il faut être capable d'avoir un meilleur lien. Vous savez, les écoles les connaissent, tous les jeunes qui décrochent. Donc il faudrait qu'il y ait un meilleur contact avec les autres ministères pour offrir tous les services et je pense qu'on a un bel outil qui s'appelle les Carrefours jeunesse-emploi qui ont été sous-utilisés depuis plusieurs années. »

- François Legault, premier ministre, Assemblée nationale du Québec, 30 mars 2021

#### ACCOMPAGNEMENT GLOBAL ET PERSONNALISÉ

**Insertion socioprofessionnelle**  
durable des jeunes quel que soit leur statut et leur provenance. Interventions de proximité, pré-employabilité et multiplier les CJE Mobiles

Une relation concrète et continue entre les **jeunes**, les **CJE** et les **employeurs**. Aide au maintien en emploi. Entrepreneuriat et repreneuriat.

La **réussite éducative** pour tous, quel que soit le niveau de scolarité. Favoriser la formation continue et l'école au Carrefour. Conciliation travail - études - vie personnelle.

L'accès à la **santé** et aux services sociaux pour un sain équilibre physique et mental. Partenaire des Aires Ouvertes. Continuum avec les Centres Jeunesse.

L'**écocitoyenneté** pour transformer sa communauté dès aujourd'hui. Projets culturels et en environnement. Mobilité au Québec et en Francophonie.

**Accueil et soutien à l'intégration** socioéconomique des jeunes en région, de partout au Québec ou d'ailleurs dans le monde. Partenaire de *Place aux Jeunes en Région*.

## DÉVELOPPER UN MODÈLE UNIQUE AU MONDE, UNE FIERTÉ QUÉBÉCOISE ET UN LEGS HISTORIQUE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES



## Carrefour JEunesse

### UN PROJET VISIONNAIRE POUR L'AVENIR DES JEUNES

CarrefourJEunesse est une proposition élaborée par le Réseau des Carrefours Jeunesse-Emploi du Québec (RCJEQ) pour les CJE présents dans toutes les régions du Québec

#### LES BESOINS ET ASPIRATIONS DES JEUNES ONT CHANGÉ

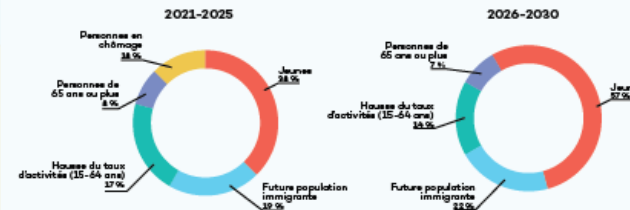
DE PLUS EN PLUS DE JEUNES 15-29 ans

2023  
1,4 million

2028  
1,5 million

2038  
1,6 million

#### LES JEUNES, PRINCIPALE SOLUTION À LA PÉNURIE DE MAIN D'OEUVRE



#### DÉCROCHAGE EN HAUSSE AU SECONDAIRE

**29%**  
2020 à 2022

Recrudescence du taux de sorties sans diplôme ni qualification (décrochage) au secondaire à la formation générale des jeunes.

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

#### MÉTAMORPHOSE DU MONDE DU TRAVAIL

**85%**

des emplois de 2030 n'existent pas encore.

- Importance d'acquérir les compétences du futur notamment numériques et vertes pour un Québec compétitif dans un marché du travail qui se métamorphose à vitesse grand V.
- Nécessité du rehaussement de compétence et de la requalification des jeunes pour la productivité de l'économie québécoise

Participation des 18-24 ans



#### CYNISME ET DÉCROCHAGE CIVIQUE

- Pour la 1<sup>ère</sup> fois au Québec, moins de la moitié des jeunes de 18-24 ans ont voté aux dernières élections générales.
- 1 jeune sur 2 n'a "plus espoir dans l'avenir de l'humanité"

#### SANTÉ

- Malgré une certaine amélioration de la santé mentale des jeunes depuis la pandémie, celle-ci reste toujours fragile et préoccupante
- Les idées noires prennent racine chez les jeunes au secondaire. 25 % des jeunes ont pensé qu'ils "seraient mieux morts"

Université de Sherbrooke et OUSSS de l'Abn - CHUQ





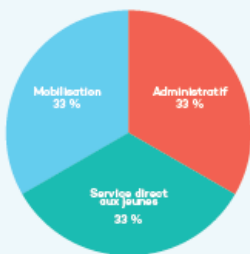
## 2 SE TRANSFORMER EN Carrefour•JEunesse

- Capitaliser sur les succès des 25 dernières années en optimisant le savoir-faire et les expertises.
- Consacrer l'accueil universel et enrichir les partenariats privilégiés tels Place aux Jeunes en Région et les Aires Ouvertes.
- Instaurer une accréditation « Carrefour•JEunesse » établissant les critères d'excellence et d'éthique :
  - Imputabilité : adhésion à des critères de qualité et de conformité agréés par le gouvernement afin de simplifier les redditions de compte et ainsi accroître la marge de manœuvre des CJE.
  - Qualité de gouvernance et de services : offre une garantie de vie démocratique et associative ancrée dans la communauté
- Favoriser la continuité, la complémentarité et la transversalité des services avec les partenaires et en fonction de chaque territoire

## 3 NE PAS FINANCER PLUS. MAIS FINANCER MIEUX

- Sans exclure l'indexation annuelle de leurs subventions, les CJE ne réclament pas d'argent neuf, mais une réorganisation des sommes allouées.
- Réduire le nombre de « sacoches » de provenance des fonds gouvernementaux pour consolider le financement en une offre globale et universelle de services aux jeunes.
- Les CJE, le RCJÉQ et le gouvernement : travailler ensemble et en continu à parfaire, adapter et simplifier les ententes. Notamment, revoir les ententes de service « à la pièce » d'Emploi-Québec qui conduisent toujours à l'exclusion de trop nombreux jeunes de leur participation pleine et entière au développement social et économique du Québec.

Répartition des sommes allouées



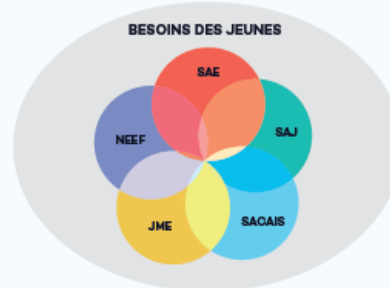
- Le gouvernement investit 170 M\$ dans les CJE. De ce nombre, 33 % sont alloués pour l'administration dont la majeure partie pour rendre les comptes exigés par l'administration publique.
- + de 3000 redditions de compte de CJE aux différents paliers du gouvernement québécois ont dû être produites durant la dernière année.
- Cette enflure bureaucratique gonfle les frais d'administration des CJE à 55 M\$ qui pourraient autrement en investir une bonne partie en services directs aux jeunes.

# Dynamiser l'avenir

## 1 ACCUEIL UNIVERSEL

- Aucune exclusion. Accueil et accompagnement de tout jeune qui le demande.
- Prise en charge par l'équipe du CJE ou référencement à un partenaire.
- S'adapter à tous les profils; recherche et maintien en emploi, préemployabilité, liens avec employeurs, réussite éducative, accès formations, insertion sociale, accès santé et services sociaux, entrepreneuriat et écocitoyenneté.
- Entretien et renforcer les liens de confiance entre les jeunes, le CJE et la communauté et promouvoir la participation sociale et civique.
- Un label d'accréditation « Carrefour•JEunesse » établira les meilleures pratiques pour les CJE.

### DES ENTENTES QUI SE CHEVAUCHENT, SE CONTREDISENT ET NE PERMETTENT PAS DE COUVRIR LES BESOINS DES JEUNES



## 4 INTÉGRER LES DIFFÉRENTES ENTENTES ET SIMPLIFIER LES REDDITIONS DE COMPTE

- Évoluer dans un cadre normatif allégé, responsable et reposant sur l'imputabilité est sans contredit l'objectif premier des CJE.
- Remplir d'innombrables formulaires et consigner les minutes de services aux jeunes dénaturent l'accompagnement et démobilisent les intervenant.e.s. qui quittent leur emploi.
- Juguler l'accroissement du nombre d'ententes de financement et les nombreux critères qui varient d'une région à l'autre en fonction de directives contradictoires – pour le même objet un CJE peut, l'autre non.
- Rendre efficace la reddition de compte et accroître l'imputabilité et les marges de manœuvre des CJE dans un souci de gestion efficace de l'argent public. Les CJE acceptent des critères de qualité et d'imputabilité rigoureux qui seront enchâssés dans leur accréditation.

### Situation actuelle



### Proposition du parti gouvernemental



### Réalité vécue par les CJE



## 5 UN Carrefour•JEunesse RÉSOLUMENT ENGAGÉ DANS L'AVENIR

- Réaliser une vaste transformation numérique par la création d'un hub national, le Carrefour•JEunesse virtuel, qui donnera accès à des ressources accrues pour les jeunes, intervenant.e.s de CJE, employeurs, partenaires.
- Faciliter l'accès à son propre CJE dans les régions où les distances sont importantes.
- Doter les CJE d'une plateforme qui leur est dédiée pour proposer des services et des formations.
- Carrefour•JEunesse se renouvellera en continu par l'écoute et l'implication des jeunes :
  - via des consultations pérennes #MaVoixCompte qui ont déjà rejoint plus de 10 000 jeunes qui ont actualisé leurs attentes et priorités;
  - par des veilles et des recherches qui enrichiront les animations et les publications du RCJÉQ et alimenteront les politiques publiques.



---

5337, boul. Saint-Laurent, bureau 350  
Montréal (Québec) H2T 1S5  
T 514 393-9155 F 514 393-9108

[RCJEQ.org](http://RCJEQ.org)

---

**RCJEQ**

RÉSEAU  
DES CARREFOURS  
JEUNESSE-EMPLOI  
DU QUÉBEC

